



DOSSIER A COMPLETER PAR LE PETITIONNAIRE

Service : Assainissement

Notre référence :

Votre référence :

(NOM - PRENOM).....

(ADRESSE).....

(VILLE).....

Dossier suivi par : Olivier LE NOAN

Tél. : 02.47.80.11.00

Mail : assainissement@agglo-tours.fr

TOURS, le

OBJET : Demande d'autorisation de pose d'une installation d'assainissement autonome

(Civilité).....,

Vous allez poser une installation d'assainissement autonome. Pour permettre au service assainissement de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus d'émettre un avis sur le projet et la réalisation, je vous prie de bien vouloir me retourner :

- La fiche descriptive ci-jointe, dûment complétée,
- Le plan de situation au 1/25 000ème ou 1/50 000ème (localisation du lieu dit sur le territoire communal),
- L'extrait cadastral du secteur (localisation de la parcelle sur le lieu dit),
- Le plan de masse au 1/500ème de l'installation où figurera la situation des différents éléments du dispositif (ouvrages, conduites...), l'emplacement de l'habitation, de l'exutoire éventuel ainsi que le sens des pentes,
- Le positionnement des éventuels puits, sources, forages environnants (sur le plan de masse ou l'extrait cadastral),
- La présence éventuelle de cavités souterraines (caves...),
- Tout document jugé utile pour décrire le dispositif d'assainissement (notice technique du constructeur, etc..).

Les renseignements demandés devront permettre au service d'émettre un avis technique sur le projet. Un dossier complet et bien préparé raccourcira les délais de réponse.

Le demandeur s'engage à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable sur le projet, et conformément au projet accepté, puis à ne recouvrir l'installation qu'après avis conforme sur sa réalisation. Pour cette intervention le pétitionnaire devra s'acquitter du montant des prestations lors de l'avis sur projet puis lors de l'avis sur réalisation. Le tarif appliqué sera le tarif en vigueur lors de la visite. A titre d'information, pour l'exercice 2006, le coût forfaitaire de l'intervention du service assainissement de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus s'élève à 120 euros hors taxe pour l'avis sur le projet et 80 euros hors taxe pour l'avis sur la réalisation. Cette tarification est assujettie à une TVA de 5,5%.

Signature du Demandeur,

Annexe 1

NB : Des fiches techniques relatives aux différentes filières d'assainissement autonome sont disponibles en Mairie



FICHE DESCRIPTIVE DU DISPOSITIF

DOSSIER D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Service Public d'Assinissement Non Collectif
 Secrétariat SPANC Tél : 02.47.80.11.00 – Fax : .02.47.80.11.10
 e.mail : assainissement@agglo.fr

COMMUNE DE :

Date de dépôt du dossier en Mairie : / /

La demande est liée à :

Permis de construire N°

Déclaration de travaux N°

Réhabilitation

DEMANDEUR

Civilité : Nom et Prénom :

Adresse : Commune :

Adresse des travaux : Commune :

Téléphone afin de prendre rendez-vous : / / / /

CONCEPTEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse : Commune :

Téléphone : / / / / Fax : / / / /

INSTALLATEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse : Commune :

Téléphone : / / / / Fax : / / / /

CARACTERISTIQUES DES LOCAUX A ASSAINIR

Type de bâtiment : Neuf Existant

Caractéristiques :

- Maison d'habitation individuelle : nbre de chambres nbre d'habitant
- Maison d'habitation secondaire : nbre de chambres nbre d'habitant
- Parcelle comportant plusieurs logements : nbre de logements
nbre de chambres par logement
- Autre type de bâtiment : nature de l'activité(à détailler)
nombre d'usagers(à détailler)

